




Créée en 1994, Bioport compte à l'heure actuelle une quarantaine d'associations adhérentes.

L'adhésion à Bioport vous permet de participer à l'orientation des activités, au développement des services proposés, de profiter de nos services et être tenus informés de notre évolution.

Pour l'année 2018, Bioport souhaite développer ce partenariat. Ainsi, en adhérant :

- ✓ Vous avez la priorité sur les zones de stockage à Bioport.
- ✓ Vous avez la priorité sur les dons de matériels qui nous sont proposés.
- ✓ Votre site internet peut être mis en ligne sur notre site.
- ✓ Vous bénéficiez de frais de participation minorés ou de la gratuité sur les actions menées par Bioport.
- ✓ Vous avez la possibilité d'utiliser les locaux de Bioport pour vos réunions, pendant les heures d'ouverture.

 BIOPORT votre logistique solidaire	<h2>Bulletin d'adhésion 2018</h2>
Association :	
Représentée par : <i>Nom :</i> <i>Prénom :</i>	
<i>fonction :</i>	
Adresse :	
Tél : Email :	
Fax : Site Web :	
<input type="checkbox"/> Adhésion individuelle : 19,20 € HT / 24 € TTC	<i>Date et signature :</i>
<input type="checkbox"/> Adhésion association : 75€ HT / 90 € TTC	

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement et de la Charte Adhérents sous enveloppe affranchie à :

**BIOPORT – Pôle OSI – 25 rue du Maine – Tour n°2
38070 Saint Quentin Fallavier**